

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2011**

L'an deux mille onze, le trente et un janvier, à 20 heures 30, le conseil municipal d'Enval s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. CAILLAUD Jean, Maire.

*Présents* : Mesdames et Messieurs : MELIS Christian, GERBE Sylvie, FAURE Elyane, GOUMY Pascal, PRIEUR Patrick, BAUFOND Christian, MANZETTI Odile, REBEIX Pierre, RODRIGO Sylvie, Joël DARBEAU et RONTEIX-JANISSON Guy

Absents excusés : DOMAS Catherine (pouvoir à GERBE Sylvie) et Marilyn TONON

*Nombre de conseillers en exercice* : 14

*Nombre de conseillers présents* : 12

*Nombre de conseillers votants* : 13

*Secrétaire de séance* : Elyane FAURE

*Date de convocation du Conseil Municipal* : 25 janvier 2011

*Ordre du jour* :

- 1 - Convention déneigement avec le Conseil Général
- 2 - Participation à l'aménagement du giratoire RD405
- 3 - Fonds concours Riom Communauté pour Beauvaleix
- 4 - Surtaxe Assainissement 2011
- 5 - Divers

### **1 – Convention déneigement avec le Conseil Général**

*Délibération n°2011 - 01*

Exposé :

Hors agglomération, les interventions du service hivernal sur le réseau départemental sont de la compétence du Conseil général.

Nos services communaux, en effectuant les circuits de déneigement sur le réseau communal, peuvent être amenés à emprunter des sections de routes départementales.

Des maires ayant demandé si les communes pouvaient intervenir sur ces portions de routes départementales en laissant la lame de l'engin de déneigement baissée, le Conseil Général propose une convention aux communes qui le souhaitent pour les autoriser à intervenir sur ces tronçons et ainsi donner une protection juridique à ces interventions. Ce service ne donnera pas lieu à rémunération.

La commune d'Enval est amenée à emprunter des sections de routes du réseau départemental lors du traitement de ces voies communales. Elle emprunte donc certains itinéraires de priorité 1 et 2 avant les engins de déneigement du Conseil Général, mais n'intervient pas sur ce réseau départemental.

Les sections de route départementale concernées ont été clairement définies : sur la RD 405 (sortie d'Enval, en direction des tennis), sur la RD 15 (sortie d'Enval, direction Volvic, jusqu'au cimetière), sur la RD 138 (sur la route de Charbonnières, de l'intersection avec le Centre Clémentel à la route de Beauvaleix) et sur la RD 138 (sortie Enval, rue des Caves). La durée d'intervention est estimée à 2 heures.

Monsieur le Maire propose que la commune intervienne sur ces sections de route durant la période de viabilité hivernale en déneigement sans traitement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord et

autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

## **2 – Participation à l'aménagement du giratoire RD 405**

### Délibération n°2011-02

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les représentants des mairies de Volvic et Enval et de la Société des Eaux de Volvic pour étudier l'aménagement du giratoire sur la RD 405 vers la Société des Eaux de Volvic.

Des esquisses ont été demandées à l'Ecole d'Architecture de Volvic.

Avant d'aller plus loin dans le choix des projets, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de fixer la part financière qu'il souhaite engager pour cette opération. Il propose une enveloppe de 10 000 € TTC, sachant que la commune de Volvic et la Société des Eaux de Volvic ont proposé 25 000 € chacun.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord pour prévoir 10 000 € maximum pour cette opération.

Ce projet dont l'estimation est supérieure à 4 000 € sera soumis à appel d'offres.

## **3 – Fonds concours Riom Communauté pour Beauvaleix**

### Délibération n°2011-03

Exposé :

- L'aménagement paysager autour de la source à Beauvaleix, réalisé par l'entreprise DEAT, est terminé. Le coût définitif des travaux est de 15 335 € HT.

- La commune peut prétendre à un fonds de concours de Riom Communauté à hauteur de 50 % du montant de l'opération dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite ce fonds de concours auprès de Riom Communauté.

## **4 – Surtaxe Assainissement 2011**

### Délibération n°2011-04

Il convient de fixer la part communale de la surtaxe d'assainissement pour l'année 2011.

Le tarif fixé en 2009 était de 0,25 € / m<sup>3</sup>. Il n'a pas été revu en 2010.

Pour information, le syndicat d'assainissement (SIARR) n'augmente pas la part syndicale en 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, maintient le tarif de la surtaxe d'assainissement communale à 0,25 € / m<sup>3</sup> pour l'année 2011.

## **5 – Divers**

### ➤ **Cotisations au CNAS pour 2011**

#### Délibération n°2011-05

La commune adhère au Comité National d'Action Sociale depuis 1998 et cotise pour les agents retraités, ce qui n'est pas une obligation.

Ceux-ci ne profitant d'aucun des avantages depuis plusieurs années, Monsieur le Maire propose de ne plus cotiser pour ces agents à partir de 2011. Il informe que la décision peut être revue chaque année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de cotiser uniquement pour les agents actifs à partir de 2011.

Information : cette décision peut être revue chaque année.

➤ **Restauration église / Fondation du Patrimoine**

Environ 11 000 € de dons reçus par la Fondation du Patrimoine pour reversement à la commune. En plus, La Fondation du Patrimoine a décidé d'attribuer une subvention de 10 000 € à la commune.

Accord pour renouvellement de la cotisation pour 2011 : 100 €.

➤ **Informations Riom Communauté** (par Jean CAILLAUD) :

- Syndicat du Bois de l'Aumône : Clermont communauté refuse les déchets ménagers à la décharge de Puy Long. En solution de secours, transport de ces derniers dans l'Allier ce qui va générer un surcoût. Augmentation prévisible des cotisations d'environ 15 % pour 2011.

- Habitat / Bâtiment de la boulangerie : M. et Mme EHLINGER seraient d'accord pour céder une partie des combles de leur appartement pour permettre l'aménagement de l'appartement mitoyen. Travaux de mise en sécurité électrique dans le fonds de commerce. Négociation en cours pour cession du garage. La démolition de ce bâtiment et de la maison attenante appartenant à M. GARCIA (bâtiment insalubre) permettrait la réalisation d'un parking.

- Aménagement du Territoire / Evolution de la Loi relative à la réforme territoriale : toutes les communes devront avoir intégré une communauté pour fin 2011. Les communautés devront se regrouper en secteur de bassin de vie, s'il n'y a pas de propositions présentées en fin d'année, les préfets demanderont aux sous-préfets de proposer des regroupements. Le Président de Riom Communauté a adressé un courrier en novembre 2010 au Président de Volvic Sources et Volcans pour engager les discussions concernant les projets d'avenir. Il semble que ce courrier n'ait pas été diffusé aux différents maires de la communauté. Fin 2013, les décisions devront être prises concernant les regroupements. Les compétences seront revues hormis celles qui sont obligatoires.

➤ **Tour de table** :

- Informations travaux (par Christian MELIS) :

- Appartement au-dessus de l'ancienne poste : relocation au 1<sup>er</sup> février après des travaux de « rafraîchissement » de toute la peinture et le remplacement de la cabine de douche.

- Extension du cimetière : le mur d'enceinte est terminé. L'arrachage des souches est réalisé par les employés municipaux, l'évacuation a été confiée à une entreprise.

- L'ancien tracteur a été livré comme convenu à la mairie de Pessat-Villeneuve.

- Restauration église : les travaux avancent lentement. Menuiserie en cours, reprise de la peinture à faire par l'entreprise GENESTE, éclairage à reprendre.

- Riom Communauté / Projet de territoire (par Sylvie GERBE) : un bilan a été fait à la suite du passage dans toutes les communes. Ressenti : besoin de mieux se connaître entre les conseillers municipaux des communes. Prévision d'organiser dans les communes des balades avec présentation de la commune par les élus. Des réunions publiques seront organisées, Important d'associer tout le monde à ce projet.

- Riom Communauté / Finances (par Pierre REBEIX) : une présentation du budget et de l'évolution des financements (Riom Communauté / Conseil Général / Conseil Régional) a été faite aux

délégués. Il est consultable sur la plateforme de Gestion Electronique des Documents(GED) de Riom Co.

- Travaux en cours réalisés par les services techniques (par Pascal GOUMY) : aménagement paysager à La Pérille avec installation du pressoir (don LONGCHAMBON). Remise en état du chemin piétonnier entre l'avenue de la Libération et la rue des Treilles. Aménagements vers les tennis. Révision et remise en état du matériel.

- Journal municipal (par Elyane FAURE) : il vient d'être distribué.

- Repas du Centre Communal d'Action Sociale du 23 janvier (par Elyane FAURE) : bilan positif.

- Syndicat Informatique (SMGICLL), par Sylvie GERBE : Augmentation prévue des participations due à l'embauche d'un agent à mi-temps.

- Cloches église : M. CAILLAUD informe que la remise en service va se faire prochainement. Il rappelle que la décision concernant le fonctionnement relève du maire. Il informe qu'il prendra un arrêté fixant le fonctionnement suivant : Angélus comme avant les travaux (7 h – 12 h et 19 h) et les sonneries toutes les heures et demi-heures de 7 h à 22 h (changement : arrêt pendant la nuit).

- Fêtes : la matinée « Tripe » traditionnelle avec les élus, les employés municipaux et les pompiers est fixée au 20 février.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.*